AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL EN ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - LE 25 AVRIL 2019

Les Actionnaires de Coris Bank International SA sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le **jeudi 25 avril 2019 à partir de 09 heures** précises à **l'Hôtel SOPATEL Silmandé SA**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à partir de 09h précises et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'impact global complémentaire de la réforme du Plan Comptable Bancaire sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;

Point 2 Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

Point 3 Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les conventions règlementées ;

Point 4 Lecture du rapport du Conseil de Conformité Interne à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice 2018 ;

Point 5 Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;

Point 6 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

Point 7 Nomination et renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

Point 8 Nomination des membres des Conseils de Conformité Interne ;

Point 9 Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes et fixation de leur rémunération ;

Point 10 Vote des résolutions.

Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra à partir de 11h précises et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 Modification des statuts de CBI SA ;

Point 2 Vote des résolutions.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Mixte sont disponibles pour consultation par les Actionnaires**, à partir du 10 avril 2019** au Siège social de Coris Bank International SA, sis au 1242, Avenue du Docteur Kwamé N'Krumah.

Tout actionnaire pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter par un mandataire de son choix.

Le Président du Conseil d'Administration

Idrissa NASSA

